

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Samir LABIDI et ANIS SMAOUI.

BILAN

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	4.1	78 403	237 401	85 771
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	4.2	190 450	98 259	145 811
3- Créances sur la clientèle	4.3	6 879 635	7 103 470	6 818 824
<i>a- Comptes débiteurs</i>		1 316 910	1 315 815	1 110 052
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>		5 206 171	5 396 288	5 352 037
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>		337 991	371 601	336 969
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>		18 563	19 766	19 766
4- Portefeuille-titres commercial	4.4	592 022	277 116	404 040
5- Portefeuille d'investissement	4.5	602 822	564 845	589 331
6- Valeurs immobilisées	4.6	86 683	84 650	85 776
7- Autres actifs	4.7	167 785	118 380	182 470
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>		71 770	69 905	87 654
<i>b- Autres</i>		96 015	48 475	94 816
TOTAL ACTIF		8 597 800	8 484 121	8 312 023
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	4.8	892 321	826 110	578 209
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	4.9	316 164	540 165	214 124
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	4.10	6 143 172	5 853 318	6 247 322
<i>a- Dépôts à vue</i>		1 577 800	1 421 817	1 706 841
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>		4 565 372	4 431 501	4 540 481
4- Emprunts et ressources spéciales	4.11	294 516	345 295	301 266
<i>a- Emprunts matérialisés</i>		27 576	30 952	31 769
<i>c- Ressources spéciales</i>		266 940	314 343	269 497
5- Autres passifs	4.12	293 209	343 381	334 830
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>		13 011	11 243	11 849
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>		226 376	325 252	271 190
<i>c- Autres</i>		53 822	6 886	51 791
TOTAL PASSIF		7 939 382	7 908 269	7 675 751
CAPITAUX PROPRES				
1- Capital social	4.13	160 000	160 000	160 000
2- Réserves	4.13	344 884	318 904	319 192
3- Actions propres	4.13	-1 372	-1 367	-1 372
4- Autres capitaux propres	4.13	133 000	133 000	133 000
5- Résultats reportés	4.13	53	97	97
6- Résultat de l'exercice	4.13	21 853	-34 782	25 355
TOTAL CAPITAUX PROPRES		658 418	575 852	636 272
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		8 597 800	8 484 121	8 312 023

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
PASSIFS EVENTUELS				
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 006 939	1 416 995	1 044 082
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		275 808	739 309	344 507
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		571 131	517 686	539 575
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	160 000
HB2- Crédits documentaires		535 763	759 878	544 394
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		31 073	179 058	31 846
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		504 690	580 820	512 548
HB3- Actifs donnés en garantie	5.2	892 000	826 000	578 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		2 434 702	3 002 873	2 166 476
ENGAGEMENTS DONNES				
HB4- Engagements de financement donnés	5.3	281 117	655 507	213 798
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		281 117	655 507	213 798
HB5- Engagements sur titres	5.4	2 982	6 885	2 982
<i>a - Participations non libérées</i>		2 982	6 885	2 982
<i>b - Autres</i>				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		284 099	662 392	216 780
ENGAGEMENTS RECUS				
HB7- Garanties reçues	5.5	2 861 124	2 438 755	2 879 805
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		2 861 124	2 438 755	2 879 805

ETAT DES RESULTATS

(Période du 01/01 au 30/06/2016)

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
PR1- Intérêts et revenus assimilés	6.1	243 260	252 278	502 497
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		2 941	2 361	6 421
<i>b - Opérations avec la clientèle</i>		229 593	239 237	475 687
<i>c - Autres intérêts & revenus assimilés</i>		10 726	10 680	20 389
PR2- Commissions (en produits)	6.2	32 018	25 492	57 002
PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. financières	6.3	24 565	13 385	31 151
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	22 477	19 974	29 260

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		322 320	311 129	619 910
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	137 607	139 092	281 848
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		23 247	28 648	58 323
<i>b - Opérations avec la clientèle</i>		112 283	107 726	218 703
<i>c - Emprunts & ressources spéciales</i>		1 797	2 361	4 200
<i>d - Autres intérêts & charges</i>		280	357	622
CH2- Commissions encourues		1 294	720	2 775
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		138 901	139 812	284 623
PRODUIT NET BANCAIRE		183 419	171 317	335 287
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	6.6	-60 510	-113 823	-208 623
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	-5 559	-3 875	88 422
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		272	661	982
CH6- Frais de personnel (-)	6.8	77 818	72 041	154 608
CH7- Charges générales d'exploitation (-)		14 147	13 854	29 693
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		2 546	2 549	5 367
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 111	-34 164	26 400
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		53	22	228
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)	6.9	1 311	640	1 273
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		21 853	-34 782	25 355
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE LA PERIODE		21 853	-34 782	25 355

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Période du 01/01 au 30/06/2016)

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
<i>1- Produits d'exploitation bancaire encaissés</i>		274 433	242 777	576 759
<i>2- Charges d'exploitation bancaire décaissées</i>		-133 539	-125 850	-271 536
<i>3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers</i>		19 400	7 178	5 500
<i>4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle</i>		-108 141	-242 119	-125 542
<i>5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle</i>		-113 841	-24 790	369 250
<i>6- Titres de placement</i>		-2	-1 001	-1 017
<i>7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers</i>		-96 906	-96 734	-154 333

8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-10 941	87 876	15 483
9- Impôt sur les sociétés		-457	-2 040	-8 124
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	7.1	-169 994	-154 703	406 440
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		20 612	19 867	25 248
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-17 184	-51 012	-76 960
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-3 453	-30 451	-34 552
4- Gains & Plus-values sur titres de participations		1	1	97 711
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	7.2	-24	-61 595	11 447
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
1- a - Rachat actions propres				-5
b - Emission d'actions				
2- Emission d'emprunts				
3- Remboursement d'emprunts		-3 335	-3 335	-3 335
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-2 491	-23 699	-67 792
5- Dividendes versés		0	-39	-39
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	7.3	-5 826	-27 073	-71 171
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-175 844	-243 371	346 716
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		-202 800	-549 516	-549 516
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	7.4	-378 644	-792 887	-202 800

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 160 millions de dinars, composé de 32 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Tunis, avenue Hédi Nourra. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de **16** directions régionales, **3** succursales et **167** agences.

La Banque finance, tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 30 Juin 2016 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	16 026 805	80 134 025	50,08%
L'Etat Tunisien	7 517 319	37 586 595	23,49%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 431 632	12 158 160	7,60%
Office des Céréales	1 964 560	9 822 800	6,14%
Office de Commerce de la Tunisie	1 658 248	8 291 240	5,18%
ETAP	1 296 042	6 480 210	4,05%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 006 979	5 034 895	3,15%
OTD	128 016	640 080	0,40%
Office de l'Elevage et des Pâturages	24 009	120 045	0,08%
ACTIONNAIRES PARA-PUBLICS	4 594 845	22 974 225	14,36%
CTAMA-MGA	1 564 718	7 823 590	4,89%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 225 603	6 128 015	3,83%
STAR	703 914	3 519 570	2,20%
Autres	1 100 610	5 503 050	3,44%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	2 818 467	14 092 335	8,81%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	7 736 998	38 684 990	24,18%
AUTRES ACTIONNAIRES	822 885	4 114 425	2,57%
TOTAL	32 000 000	160 000 000	100,00%

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1. Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.1.2. Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3. Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles :

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les créances contentieuses sont classées 5 et le risque net sur ces créances est provisionné au taux de 100%.

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21) :

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 et 5 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 ou 5 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 ou 5 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 ou 5 supérieure ou égale à 8 ans

iii. Provisions collectives :

En application de l'article 10^{bis} de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1994 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

3.1.4. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1. Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.2.2. Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien ;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR.
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués des participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession et de comptes courants associés.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.7. Correction de méthode :

Antérieurement à Juin 2015, les titres de participations via les fonds gérés, effectués dans le cadre des conventions de rétrocession, ont été évalués, à la date de clôture, par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entité émettrice et compte tenu de la couverture des risques par la SOTUGAR ou le FNG.

A partir de Juin 2015, Cette méthode d'évaluation a été corrigée et ce pour les participations sous forme de convention de portage (avant la publication du décret loi n° 2011-69 du 21 octobre 2011) en les considérant

comme des crédits clientèle conformément à la NCT 25 et application ainsi des dispositions de la circulaire 91-24.

De même, la BNA a procédé à la revue des garanties réelles de tout son portefeuille et a procédé à la correction de leurs valeurs pour tenir compte de la réserve formulée par les commissaires aux comptes quant à la validité juridique de certaines garanties réelles (clause de maintien des garanties).

3.8. Retraitement des états financiers arrêtés au 30/06/2015 :

Pour les besoins de comparabilité, les états financiers arrêtés au 30/06/2015 ont été retraités pour tenir compte d'un ajustement au niveau des rubriques suivantes :

en mDT

Désignation	Ancien solde	Nouveau solde
CH6	76 549	72 041
PA5B	329 760	325 252
RESULTAT DE L'EXERCICE	-39 290	-34 782
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE		
-Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-101 242	-96 734
-Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	92 384	87 876

Il s'agit d'une écriture de reprise d'abonnement (charge de personnel) passée le 01/07/2015 au lieu du 30/06/2015.

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 78.403 mDT au 30/06/2016 contre 237.401 mDT au 30/06/2015, soit une diminution de 158.998 mDT due essentiellement à la diminution des avoirs en caisses en dinars, des avoirs auprès de la BCT en dinars et en devises, des prêts sur le marché monétaire en devises à la BCT et des mouvements IBS.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
<i>Avoirs en caisses en dinars</i>	35 144	41 139	46 327
<i>Avoirs en caisses en devises</i>	8 048	7 125	7 482
<i>Avoirs auprès de la BCT en dinars</i>	3 249	117 292	315
<i>Avoirs auprès de la BCT en devises</i>	22 209	30 620	22 918
<i>Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT en devises)</i>	-310	-306	-310
<i>Prêts sur le marché monétaire devises BCT</i>	2 714	19 749	3 364
<i>Mouvements IBS</i>	7 110	21 158	5 496
<i>Avoirs auprès du CCP</i>	239	267	179
<i>Avoirs auprès de la TGT</i>	0	357	0
TOTAL	78 403	237 401	85 771

Ratio de liquidité :

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité de **60%** durant l'année 2015 et de **70%** durant l'année 2016. La BNA a affiché les ratios de liquidité suivants :

	Jun 2015	Décembre 2015	Jun 2016
Ratio de liquidité	16,14%	47,32%	47,77%

4.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 98.259 mDT au 30/06/2015 à 190.450 mDT au 30/06/2016, soit une augmentation de 92.191 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
a - Créances sur les établissements bancaires	165 894	74 971	119 018
Comptes courants et autres créances	4 849	4 984	3 990
Prêts sur le marché monétaire en dinars	161 000	70 000	115 000
Provisions pour risques divers (Avoirs Auprès des correspondants en devises)	-206	-196	-206
Intérêts à percevoir	251	183	234
b - Créances sur les établissements financiers	24 556	23 288	26 793
Comptes courants	8 989	5 140	6 795
Prêts à MLT	15 250	17 900	19 650
Créances rattachées sociétés de leasing	233	181	237
Intérêts à percevoir	84	67	111
TOTAL	190 450	98 259	145 811

4.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30/06/2016 à 6.879.635 mDT contre 7.103.470 mDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi une diminution de 223.835 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles :	776 533	347 314	-970		-335 523	787 354
- Comptes débiteurs	51 657					51 657
- Autres concours à la clientèle	509 622	103 595	-970		-91 981	520 266
- Crédits sur ressources spéciales	215 254	243 719			-243 542	215 431

Engagements commerciaux et industriels :	7 223 033	209 878	-9 312	-266 680	7 156 919
- Comptes débiteurs	1 323 976	33 703		-92 426	1 265 253
- Autres concours à la clientèle	5 777 103	156 791	-9 312	-155 476	5 769 106
- Crédits sur ressources spéciales	121 954	19 384		-18 778	122 560
Comptes courants associés	541				541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	19 027			-464	18 563
Provisions sur créances classées (*)				-1 011 629	-1 011 629
Provisions collectives sur créances non classées				-72 113	-72 113
TOTAL AU 30/06/2016	8 019 134	557 192	-10 282	-1 084 206	-602 203 6 879 635
TOTAL AU 30/06/2015	8 059 942	617 928	-11 681	-935 047	-627 672 7 103 470
TOTAL AU 31/12/2015	7 901 020	540 410	-18 089	-1 020 110	-584 407 6 818 824

(*) Dont 169.575 mDT des provisions additionnelles prévues par la Circulaire BCT 2013-21

Les dotations brutes aux provisions sur les créances classées constituées au titre du 1^{er} semestre de l'année 2016 se sont élevées à 90.937 mDT, contre 122.979 mDT au cours de la même période de l'année 2015, soit une diminution de 32.042 mDT.

4.3.1. Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 30 Juin 2016 comme suit :

Classe de risque	Engagements	Engagements hors fonds budgétaires	Provisions	Intérêts et agios réservés (*)
Classe 0	6 008 501	5 955 532	8 292	11 312
Classe 1	1 051 936	1 050 445		398
Classe 2	212 503	211 410	27 463	6 947
Classe 3	223 900	217 023	54 143	9 951
Classe 4	1 022 874	856 179	361 585	65 400
Classe 5	940 880	838 200	560 147	47 335
Total en mDT	9 460 594	9 128 780	1 011 629	141 344
Total/ Créances classées	2 400 158	2 122 813	1 003 337	129 634
Taux des créances classées ⁽¹⁾	25,37%			

(*) Autres que les impayés en intérêts agricoles.

(1) Le taux des créances classées Hors Fonds budgétaires est de 23,25% contre 18,47% en 2015.

Le ratio de couverture des actifs classés par les intérêts et les agios réservés ainsi que les provisions s'élève au 30 Juin 2016 à 52,19% contre 61,31% au 30 Juin 2015.

4.3.2. Évaluation des garanties

La Banque ne dispose pas d'une base de données exhaustive et mise à jour des garanties hypothécaires reçues en couverture des risques encourus sur sa clientèle. Il s'en suit que cette situation pourrait impacter le caractère complet des informations fournies en hors bilan sur les garanties reçues.

4.3.3. Rating des relations et états financiers audités

Il n'est pas exigé une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 millions de dinars et de 5 millions de dinars prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

4.3.4. Provisions collectives

En application de l'article 10^{bis} de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1994 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère général dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit).

Ainsi, à la date du 30 Juin 2016, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 72.113 mDT.

4.3.5. Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2016, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 30/06/2016 s'élève à 169.575 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 14.215 mDT par rapport au 31/12/2015, et ce suite à la constatation au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2016 des dotations complémentaires pour un montant de 15.101 mDT et des reprises pour un montant de 886 mDT.

4.3.6. Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le § AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* « la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif ».

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

En DT

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes actualisées à la date de prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 30/06/2016 (3)	Encours au 30/06/2016 actualisé au taux de 7% (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	18 984 212	14 023 683	4 960 529
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	98 032 635	70 970 302	27 062 333
Article 3 de la Loi n°99/65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	4 071 311	3 155 852	915 459
Total en mDT	353 642 189	166 376 556	187 265 633	121 088 159	88 149 837	32 938 322

4.3.7 Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 30 Juin 2016 :

	Total	Dont engagement des sociétés					
		Office de céréale	STIR	TUNIS AIR	OTD	O N H	El-Fouledh
Engagements au 31-12-2015	1 272 311	596 010	36 991	63 153	69 472	89 352	53 823
Engagements au 30-06-2016	1 126 233	537 283	27 017	62 560	92 778	62 473	51 901
Garanties au 30-06-2016	854 434	537 283	-	62 560	69 581	62 473	47 619
Agios réservés au 30-06-2016	7 593	-	-	-	-	-	4 282
Classe au 30-06-2016		0	0	0	0	0	4
Provisions au 30-06-2016	2 701	0	0	0	0	0	0

4.4. Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'est élevé à 592.022 mDT au 30/06/2016 contre 277.116 mDT au 30/06/2015, soit une augmentation de 314.906 mDT due essentiellement à l'augmentation des bons du Trésor détenus par la Banque qui sont passés de 273.630 mDT au 30/06/2015 à 576.615 mDT au 30/06/2016.

Le portefeuille titres commercial détenu par la Banque se détaille comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
Titres à revenu variable :	1 647	2 057	2 002
- Titres cotés	2 042	2 069	2 041
- Provisions sur titres	-395	-12	-39
Titres à revenu fixe :	590 375	275 059	402 038
- Bons du Trésor	576 615	273 630	394 408
- Créances et dettes rattachées	13 760	1 429	7 630
TOTAL	592 022	277 116	404 040

4.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 602.822 mDT au 30/06/2016 contre 564.845 mDT au 30/06/2015.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Autres titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	Total au 30/06/2016
Valeur brute au 30 Juin 2016 :	173 686	244 005	128 576	98 197	644 464
- Valeur au 1 ^{er} janvier	162 909	237 600	128 576	98 197	627 282
- Acquisitions/Souscriptions	10 777	16 300			27 077
- Cessions					0
- Remboursements		-9 895			-9 895
Créances rattachées	5 740	2 484	6 805	1	15 030
Provisions au 30 Juin 2016 :	-31 538	-523	-24 611		-56 672
- Provisions au 1 ^{er} janvier	-28 399	-463	-22 254		-51 116
- Dotations de l'exercice	-3 319	-60	-2 729		-6 108
- Reprises de provisions	180		372		552
Valeur nette au 30 Juin 2016	147 888	245 966	110 770	98 198	602 822

Valeur nette au 30 Juin 2015	125 867	232 591	97 296	109 091	564 845
Valeur nette au 31 Décembre 2015	134 753	244 751	111 629	98 198	589 331

Les autres titres d'investissement détenus par la Banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (221.705 mDT) et fonds communs de placement (22.300 mDT).

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

Libellé	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
Titres cotés	76 564	64 492	66 512
Titres non cotés	96 523	87 441	95 798
Titres OPCVM	599	599	599
Total	173 686	152 532	162 909

Cette rubrique comporte, principalement, les titres de participation qui se détaillent au 30/06/2016 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2015	Souscription/ reclassement	Liquidation/re classement	Valeur Brute 30/06/2016	Provisions	Valeur Nette
BNA CAPITAUX	99,00%	4 950			4 950	0	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475			13 475	0	13 475
SICAR-INVEST	74,75%	6 616			6 616	0	6 616
SODAL	69,01%	1 447			1 447	1 447	0
SOIVM.SICAF	62,86%	2 461			2 461	0	2 461
SICAF PARTICIPATIONS	49,99%	500			500	0	500
SOJET SUD	42,96%	9 826			9 826	0	9 826
SIMPAR	30,00%	1 494			1 494	0	1 494
T.I.S	30,00%	75			75	0	75
AGROSERVICES	29,85%	60			60	0	60
IMMOB. DES OEILLETES	29,39%	265			265	0	265
SICAV BNA	24,09%	509			509	0	509
SOGEST	20,00%	4			4	0	4
ESSOUKNA	0,04%	1			1	0	1
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0,03%	90			90	0	90
SIVIA	0,00%	0			0	0	0
EL MADINA	0,00%	0			0	0	0
Parts dans les Entreprises contrôlées		41 773	0	0	41 773	1 447	40 327

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2015	Souscription/reclassement	Liquidation/reclassement	Valeur Brute 30/06/2016	Provisions	Valeur Nette
LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000			2 000	1 105	895
STIA	49,99%	5 005			5 005	5 005	0
SODINO	24,75%	9 418			9 418	3 030	6 388
BAT	23,82%	1 856			1 856	195	1 661
Assurances AMI*	5,08%	0	14 784		14 784	590	14 194
STR	17,78%	26 693			26 693	0	26 693
Parts dans les Entreprises Associées & Co-entreprises		44 971	14 784	0	59 755	9 925	49 830

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2015	Souscription/reclassement	Liquidation/reclassement	Valeur Brute 30/06/2016	Provisions	Valeur Nette
LIAL DU CENTRE	20,00%	15			15	15	0
SIDCO	18,96%	3 055			3 055	1 349	1 705
SODIS SICAR	18,63%	5 681			5 681	1 569	4 112
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542			1 542	901	641
SODEK	17,60%	1 098			1 098	317	780
INTER BANK-SERVICES	16,89%	726			726	0	726
STBG	15,76%	2 316	788		3 104	0	3 104
Pôle de compétitivité de Bizerte	15,00%	2 250			2 250	345	1 905
SPEI	14,80%	15			15	15	0
UNIFACTOR	12,50%	1 875			1 875	0	1 875
SIBTEL	12,41%	491			491	0	491
TAPARURA	11,11%	250			250	3	247
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656			10 656	0	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704			6 704	5 833	872
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280			280	0	280
SFBT	10,25%	10 624			10 624	0	10 624
A.T.LEASE	10,00%	3 800			3 800	0	3 800
Pôle de compétitivité de Monastir	10,00%	2 000			2 000	0	2 000
T.D.A	10,00%	400			400	400	0
SOTUGAR	8,33%	250			250	0	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560			7 560	5 180	2 380
SODICAB	7,69%	300			300	144	156
SPT MED V	7,17%	2 044			2 044	0	2 044
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60			60	60	0
ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DU SAHEL	6,56%	58			58	58	0
SEM	6,30%	25			25	0	25
TUNISIE TRADENET	5,00%	100			100	0	100
TUNIS CENTER	5,00%	500			500	0	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100			100	5	95
TUNISAVIA	4,08%	30			30	0	30
COTUNACE	4,05%	582			582	0	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	50			50	16	34
SODESIB	4,00%	200			200	12	188
SOTULUB	3,68%	215			215	0	215
LE RIBAT	2,82%	200			200	200	0
STAR	2,19%	484			484	0	484
Assurances AMI*	2,05%	4 795		4 795	0	0	0
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100			100	100	0
STS	1,94%	62			62	0	62

SIMAC	1,43%	5			5	0	5
COTUSAL	1,28%	157			157	0	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172			172	172	0
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60			60	0	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44			44	0	44
CTN	0,26%	100			100	100	0
BTE	0,11%	99			99	20	78
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434			434	0	434
STB	0,02%	208			208	59	149
ELLOUHOUM	0,02%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE METLAOUI	0,01%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE RDAYEF	0,01%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. D'OUM EL ARAIES	0,01%	0			0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE MDHILA	0,01%	0			0	0	0
STE MARINA HOTEL	0,00%	0			0	0	0
CIOK	0,00%	120			120	120	0
TUNISIE TELECOM	0,00%	0			0	0	0
SWIFT	0,00%	1			1	1	0
Titres de Participation		72 894	788	4 795	68 886	16 995	51 891

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2015	Souscription/reclassement	Liquidation/reclassement	Valeur Brute 30/06/2016	Provisions	Valeur Nette
MATEUR JALTA	44,04%	560			560	560	0
SMVDA AZIZIA	33,25%	1 075			1 075	1 075	0
HAMMAMET SUD	10,00%	100			100	100	0
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37			37	37	0
LAINO	3,19%	96			96	96	0
BATAM	2,76%	1 066			1 066	1 066	0
FID-SICAV OBLIGATAIRE		0		0	0	0	0
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238			238	238	0
Stés en Liquidation		3 172	0	0	3 172	3 172	0

TOTAL GENRAL		162 810	15 572	4 795	173 586	31 538	142 048
---------------------	--	----------------	---------------	--------------	----------------	---------------	----------------

* participation ayant changé de Nature Groupe en 2016

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 30/06/2016 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Encours brut au 30.06.2016	Provisions	Encours net au 30.06.2016
Fonds géré 1	1997	4 500	-2 471	-281	1 748	1 474	274
Fonds géré 2	1997	2 057	-914	-239	904	434	470
Fonds géré 3	1998	5 550	-4 002	-1 170	378	30	348
Fonds géré 4	1999	7 350	-2 800	-12	4 550	4 104	446
Fonds géré 5	2000	7 000	-3 650	-12	3 338	2 910	428
Fonds géré 6	2001	7 000	-4 322	-70	2 608	1 214	1 394
Fonds géré 7	2002	5 000	-2 241	-156	2 603	853	1 750
Fonds géré 8	2003	3 500	-1 385	-30	2 085	300	1 785
Fonds géré 9	2005	1 500	-413	-31	1 056	48	1 008
Fonds géré 10	2006	5 000	-1 918		3 082	1 697	1 385
Fonds géré 11	2007	2 500	-676		1 824	18	1 806

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Encours brut au 30.06.2016	Provisions	Encours net au 30.06.2016
Fonds géré 12	2008	8 500			8 500	3 443	5 057
Fonds géré 13	2009	20 000			20 000	3 082	16 918
Fonds géré 14	2010	15 000			15 000	1 689	13 311
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500			1 500	348	1 152
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450			450	450	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450			450	450	0
Fonds géré 15	2011	10 000			10 000	760	9 240
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500			2 500	267	2 233
Fonds géré 16	2012	8 400			8 400	543	7 857
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600			5 600	111	5 489
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000			6 000	386	5 614
Fonds géré 18	2014	6 000			6 000		6 000
Fonds géré 19		7 000			7 000		7 000
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000			4 000		4 000
Fonds géré SIP SICAR 6		9 000			9 000		9 000
TOTAL		155 357	-24 792	-1 989	128 576	24 611	103 965

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 30/06/2016 à 24.611 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 2.357 mDT par rapport au 31/12/2015, et ce suite à la constatation au cours du 1^{er} semestre de l'année 2016, de dotations complémentaires pour un montant de 2.729 mDT et de reprises pour un montant de 372 mDT.

4.6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles a totalisé 86.683 mDT au 30/06/2016 contre 84.650 mDT au 30/06/2015 , le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	30/06/2015	31/12/2015	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Affectation interne	30/06/2016
Immobilisations incorporelles	13 340	13 429	0	0	0	13 429
- Logiciels	13 340	13 429				13 429
Amortissements	-11 890	-12 374	-650	346	0	-12 678
- Logiciels	-11 890	-12 374	-650	346		-12 678
Total net (1)	1 450	1 055	-650	346	0	751
Immobilisations corporelles	167 480	171 486	3 864	0	-412	174 938
- Terrains	5 237	2 613				2 613
- Constructions	79 419	83 227				83 227
- Agencement, aménagement et Installation	28 181	29 140	354		-14	29 480
- Matériel de transport	2 345	2 345				2 345
- Mobiliers, matériel de bureau	40 905	42 735				42 735
- Immobilisations en Cours	5 060	5 776	2 156		-87	7 845
- Mobiliers, matériel de bureau en Stocks	1 451	615	501			1 116
- Avance sur achat Mobiliers, matériel de bureau	371	240	561		-89	712
- Dépenses nouvelles agences	404	688	292		-222	758
- Immobilisations en dation	4 107	4 107				4 107
Amortissements	-83 943	-86 428	-2 241	0	0	-88 669
- Constructions	-24 384	-25 158	-715			-25 873
- Agencement, aménagement et Installation	-22 484	-23 011	-535			-23 546
- Matériel de transport	-1 622	-1 744	-83			-1 827
- Mobiliers, matériel de bureau	-35 453	-36 515	-908			-37 423
Dépréciations	-337	-337	0	0	0	-337
- Immobilisations en dation	-337	-337				-337
Total net (2)	83 200	84 721	1 623	0	-412	85 932
Total général (1) + (2)	84 650	85 776	973	346	-412	86 683

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 30/06/2016 :

Compte	Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	2 074	1 737	-337	337

1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
1106084102	Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	934	1 008	74	-
TOTAL			4 107		337	

Les immobilisations totalisent, au 30/06/2016, une valeur brute de 188.374 mDT, des amortissements et des provisions de 101.691 mDT et une valeur nette de 86.683 mDT, ce qui représente environ 1% du total des actifs de la Banque.

4.6.1. Inventaire physique des immobilisations

La BNA a procédé à une prise d'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Mais cette opération n'a pas été couronnée par un rapprochement exhaustif entre les résultats des recensements effectués et les tableaux d'amortissements des immobilisations. La valeur probante de la comptabilité résulte notamment de la concordance (en quantité et en valeur) entre les immobilisations figurant au bilan et les existants réels.

4.6.2. Situation foncière du patrimoine immobilier

La BNA a entamé, depuis plusieurs exercices, une action visant l'immatriculation de son patrimoine immobilier. Ce processus a permis d'assainir la situation de plusieurs actifs fonciers. Toutefois, plusieurs terrains et constructions pour lesquels la Banque dispose de contrats d'acquisition ne sont pas encore immatriculés en son nom (action encours).

4.7. Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 167.785 mDT au 30/06/2016 contre 118.380 mDT au 30/06/2015. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	71 770	69 905	87 654
* Débiteurs divers	7 327	15 353	10 956
* Compte Ministère de la Défense	855	855	855
* Provisions pour risques divers (Compte Ministère de la Défense)	-855	-855	-855
* Etat, impôts & taxes	11 147	4 865	11 694
* Commissions de gestion à percevoir	6 161	3 818	5 203
* Ajustements devises	3 506	3 072	2 799
* Provisions pour risques divers (Ajustements devises)	-613	-1 302	-1 302
* Billets de banque détériorés & déficit de caisse	1 993	500	530
* Provisions pour risques divers (Billets de banque détériorés & déficit de caisse)	-259	-246	-257
* Charges payées d'avance	4 176	318	862
* Compte d'attente	187	202	137
* Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	-66	-65	-66
* Compte de régularisation	560	681	12 380
* Provisions pour risques divers (Compte de régularisation)	-701	-701	-701
* Comptes monétiques	1 229	1 233	637
* Provisions pour risques divers (Comptes monétiques)	-673	-669	-637
* Consommation chef d'agence & directeurs	17	19	7
* Comptes liés à la compensation	30 242	36 756	46 841
* Provisions pour risques divers (Comptes liés à la compensation)	-2 823	-2 823	-2 823

* Affaires litigieuses & remises égarées	24 457	18 808	19 136
* Provisions pour risques divers (Affaires litigieuses & remises égarés)	-16 117	-12 086	-20 283
* Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation (1)	855	1 559	1 859
* Ristourne sur TFP	-1 018	-857	
* Produits à recevoir	321	372	254
* Ecart/VO MMB & Coffre Fort	-948	-948	-948
* Ecart/Amortissement MMB & Coffre Fort	1 312	1 154	1 312
* Autres comptes	1 498	892	64
AUTRES	96 015	48 475	94 816
* Comptes d'attentes agricoles	61	61	61
* Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	-61	-61	-61
* Prêts au personnel	32 031	32 254	34 286
* Charges reportées	4 134	2 890	3 692
* Stock cartes de retrait	267	298	232
* Dotations timbres postes	27	26	26
* Dotations timbres fiscaux	5	5	6
* Dotations timbres spéciaux de voyage	89	97	85
* Dépôts et cautionnements	248	248	248
* Prêts ETAT/BNA à recouvrer	138 342	140 130	140 130
* Prêts ETAT/BNA recouvré	-81 928	-128 921	-86 559
* Autres comptes	2 800	1 448	2 670
TOTAL	167 785	118 380	182 470

(1) Ce montant correspond à des sommes imputées sur des lignes de crédit extérieures dont les formalités de réalisation sont en cours de finalisation.

4.7.1 Comptes liés à la Télé-compensation

Au 30 Juin 2016, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 30.242 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 122.456 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

4.8. Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 892.321 mDT au 30/06/2016 contre 826.110 mDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi une augmentation de 66.211 mDT due essentiellement à la hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars auprès de la Banque Centrale de Tunisie. Il se détaille comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
4.9			
Utilisations auprès de la BCT en devises	3	0	4
Emprunts sur le marché monétaire dinars BCT	892 000	826 000	578 000
Intérêts à servir	318	110	205
TOTAL	892 321	826 110	578 209

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 316.164 mDT au 30/06/2016 contre 540.165 mDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi une diminution de 224.001 mDT qui résulte essentiellement de la baisse des emprunts sur le marché monétaire en dinars et en devises. Il se détaille comme suit :

➤ *Décomposition par nature de poste :*

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	311 061	533 115	207 261
Dépôts & avoirs des établissements financiers	5 103	7 050	6 863
TOTAL	316 164	540 165	214 124

➤ *Décomposition par nature de compte :*

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
Comptes à vue	26 166	34 824	13 502
Emprunts sur le marché monétaire dinars	106 050	285 700	110 950
Emprunts sur le marché monétaire devises	183 845	219 328	89 540
Intérêts à payer	103	313	132
TOTAL	316 164	540 165	214 124

4.10. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 6.143.172 mDT au 30/06/2016 contre 5.853.318 mDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi une augmentation de 289.854 mDT, soit un taux de progression de 5%. Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Dépôts en dinars :	5 629 948	5 354 353	5 535 987

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
- Dépôts à vue	1 253 000	1 199 337	1 247 717
- Dépôts d'épargne	2 121 215	2 051 867	2 105 073
- Bons de caisse	64 641	70 187	68 929
- Compte à terme	165 110	165 984	173 549
- Comptes spéciaux de placement	1 295 477	1 182 289	1 178 442
- Certificats de dépôt	545 000	447 000	581 000
- Autres sommes dues à la clientèle	185 505	237 689	181 277
Dépôts en devises :	471 084	466 478	678 886
- Dépôts à vue	323 009	220 714	457 199
- Bons de caisse	9 954	7 163	8 813
- Compte à terme	38 201	42 828	43 491
- Comptes de placement	87 318	186 939	161 564
- Autres sommes dues à la clientèle	12 602	8 834	7 819
Dettes rattachées :	42 140	32 487	32 449
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	1 791	1 767	1 925
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	365	206	325
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne	17 375	20 557	18 384
- Intérêts à payer sur bons de caisse, comptes à terme & autres produits financiers	36 264	28 900	27 838
- Intérêts servis d'avance sur bons de caisse & comptes spéciaux de placement	-13 655	-18 943	-16 023
TOTAL	6 143 172	5 853 318	6 247 322

4.11. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 294.516 mDT au 30/06/2016 contre 345.295 mDT au 30/06/2015. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 Décembre 2015
Emprunts matérialisés	27 576	30 952	31 769
*Emprunts obligataires	27 047	30 381	30 382
*Intérêts à payer	529	571	1 387
Ressources spéciales	266 940	314 343	269 497
*Ressources extérieures	105 313	113 136	103 599
*Ressources budgétaires	189 230	229 154	188 879
*Ecart de conversion sur emprunts	-28 257	-29 420	-23 701
*Intérêts à payer	654	1 473	720
TOTAL	294 516	345 295	301 266

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 5,5%.

4.11.1 Ressources budgétaires

Les situations Emplois/Ressources des fonds budgétaires confiés par l'Etat Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique pour attester les emplois, les ressources et les soldes disponibles relatifs à ces fonds.

En outre, la convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds (estimé au 31/12/2015 à 2.980 mDT). Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui).

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 30/06/2016 se présente comme suit :

(En mDT)

Compte comptable	Libellé	Solde au 30/06/2016
1850.000000	Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 406
1106.082926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	2 522
TOTAL		11 928

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

D'autre part, la BNA assume aussi le risque (entre 25% et 50%) de non recouvrement au titre des prêts financés sur d'autres ressources telles que le FODEC et la ligne BIRD 1969.

4.12. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 293.209 mDT au 30/06/2016 contre 343.381 mDT au 30/06/2015, soit une diminution de 50.172 mDT. Ils se présentent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Etat, impôts et taxes	11 802	7 717	15 127
Impôt sur les sociétés	1 311	640	1 273
Crédits d'impôt Ex N-1		-944	0
Organismes sociaux	14 064	12 282	31 688
Comptes d'ajustement devises	10 907	27 155	6 979
Provisions sur comptes d'ajustement devises	54	164	477
SWAPS devises	9 253	-3 006	6 526
Congés à payer	11 433	11 002	11 098
Produits perçus d'avance	4 454	3 783	3 915
Excédent de caisse	3 230	1 544	1 687
Charges sur emprunt	53	51	53
Autres comptes de régularisation passif	2 417	3 656	2 258

Provisions sur autres comptes de régularisation passif	5	5	5
Comptes liés à la compensation	122 456	179 925	146 400
Comptes de régularisation	20 937	26 240	27 903
Comptes Etatiques créditeurs	49 422	44 506	47 517
Créditeurs divers	16 402	16 109	17 997
Fournisseurs d'immobilisations	1 998	1 309	2 076
Provisions pour passifs et charges	13 011	11 243	11 849
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	9 758	10 083	9 838
- Provisions pour pénalités BCT	1 244		1 244
- Provisions pour suspens IS T24h	2 009	1 160	767
TOTAL	293 209	343 381	334 830

4.12.1. Avantages postérieurs à l'emploi en faveur du personnel

En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 30/06/2016 s'élève à 9.758 mDT contre 10.083 mDT au 30/06/2015.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	8%
- Charges sociales (50%)	:	50% * 20,04%
- Espérance de vie	:	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	580 DT

4.12.2. Provisions sur les suspens inter-sièges

Les suspens inter-sièges font l'objet d'une affectation entre les différentes rubriques des états financiers selon la nature des opérations.

La provision sur les suspens des comptes inter sièges a été estimée selon la méthode édictée par la circulaire BCT n°91-24 compte tenu des soldes nets par référence d'opération.

La provision ainsi constituée se présente comme suit :

Antériorité	Suspens débiteurs	Différence débitrice	Base provisions	Taux de provision	Provision
Inférieur à 90 jours	502 406	7 507	509 913	0%	0
Compris entre 90 et 180 jours	4 932	593	5 525	20%	1105
Compris entre 180 et 360 jours	322	29	351	50%	176
Supérieur à 360 jours	678	50	728	100%	728
Total en mDT	508 338	8 179	516 517		2 009

4.12.3. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 30/06/2016. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

(En mDT)

Compte	Libellé	Solde comptable au 30/06/2016
1105.81257	Prise en charge par l'État des impayés	2.783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3 ^{ème} ligne de crédit CEE	1.334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	1.642

4.13. Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la banque de ses actions propres) ont totalisé 659.790 mDT au 30.06.2016 contre 637.644 mDT au 31.12.2015. Les mouvements des capitaux propres au cours du 1^{er} semestre 2016 se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015	Affectation du résultat 2015	Résultat au 30.06.2016	Autres mouvements	Solde au 30/06/2016
Capital social	160 000	160 000				160 000
Dotations de l'Etat	133 000	133 000				133 000
Réserves légales	16 000	16 000	0			16 000
Réserves extraordinaires	60 385	60 385	24 900			85 285
Réserves à régime spécial	17 802	17 802				17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	131 352	131 352				131 352
Primes d'émission et de fusion	55 077	55 077				55 077
Réserves pour fonds social	38 288	38 576	500		292	39 368
Résultats reportés avant répartition	0	97	-97			0
Résultats reportés après répartition	97	0	53			53
Résultat net de l'exercice	-34 782	25 355	-25 355	21 853		21 853
TOTAL	577 219	637 644	0	21 853	292	659 790

Les autres mouvements, concernent les intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social pour un montant de 292 mDT.

4.13.1 Dotation de l'Etat de 133.000 mDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'Etat Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'Etat en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat pour un montant de 160 millions de dinars, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003. **(Voir note 5-1-2).**

Les indicateurs du rétablissement de l'équilibre financiers de la banque (cumulativement) sont :

- Les provisions sont dument constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

Les créances transférées dans le cadre des conventions 133 et 160 ne sont pas prises en compte lors du calcul de ces indicateurs.

4.13.2 Actions propres

A la date du 30/06/2016, la BNA détient 84.872 actions propres pour une valeur d'acquisition de 1.372 mDT contre 1.367 mDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi une augmentation de 5 mDT représentant la valeur d'acquisition, en Bourse, de 2.716 droits d'attribution.

	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Solde au 30/06/2015
Actions propres	-1 367	-1 372	-	-	-1 372
TOTAL	-1 367	-1 372	-	-	-1 372

4.13.3. Bénéfice par action

	(En mDT)		
	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Bénéfice net de l'exercice (en mDT)	21 853	-34 782	25 355

Bénéfice revenant aux actions propres (en mDT)	58	-	67
Nombre d'actions ordinaires en circulation	31 915 128	31 915 801	31 915 128
Bénéfice par action de valeur nominale 5 DT	0,683	-	0,794

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.006.939 mDT au 30/06/2016 contre 1.416.995 mDT au 30/06/2015. Il se décompose comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
a- En faveur d'établissements bancaires :	275 808	739 309	344 507
- Effets endossés	199 250	641 250	241 250
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	76 558	79 059	84 257
- Cession créances	0	19 000	19 000
b- En faveur de la clientèle :	571 131	517 686	539 575
- Débiteurs par avals et acceptations	59 355	75 256	63 561
- Débiteurs par lettres de garanties	58 111	60 149	67 428
- Débiteurs par obligations cautionnées	25 607	21 452	19 014
- Débiteurs par cautions fiscales	36 829	37 458	41 480
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	364 054	297 948	322 983
- Avals emprunts obligataires	422	1 503	643
- Avals billets de trésorerie	23 050	23 500	21 700
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	3 703	420	2 766
c- En faveur de l'Etat :	160 000	160 000	160 000
- Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000	160 000
TOTAL	1 006 939	1 416 995	1 044 082

5.1.1 Effets endossés

Le montant des effets endossés est passé de 641.250 mDT au 30/06/2015 à 199.250 mDT au 30/06/2016. Cette rubrique correspond aux avals de la B.N.A sur des refinancements opérés par des banques de la place auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

5.1.2 Créances budgétaires transférées par l'Etat

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

5.2. Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'établi à 892.000 mDT au 30/06/2016 contre 826.000 mDT au 30/06/2015. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

Désignation	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Titres de créances	384 000	458 000	330 000
Bons du trésor	388 000	268 000	248 000
Emprunt National Mai 2014	120 000	100 000	
Total	892 000	826 000	578 000

5.3. Engagements de financement donnés (HB4)

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués, elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30-juin-16	Solde au 30-juin-15	Solde au 31-déc-15
CREDITS NOTIFIES ET NON UTILISES (AGRICOLE)	4 666	5 338	17 753
CREDITS NOTIFIES ET NON UTILISES (COMMERCIALE)	151 942	248 066	122 037
CREDITS DE GESTION NOTIFIES NON UTILISES	124 509	402 103	74 008
Total	281 117	655 507	213 798

5.4. Engagements sur titres (HB5)

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés, elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré (1)-(2)
SODIS SICAR	3 329	2 496	832
CITECH SIDI BOUZID	200	50	150
FCPR INTECH	4 000	2 000	2000
Total	7 529	4 546	2 982

5.5. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 30/06/2016 des éléments suivants :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Garanties reçues de l'Etat	1 335 248	1 050 156	1 386 185
Abandon	12 351	23 815	13 753
Fonds Budgétaires & Dotation	331 804	392 624	334 351
SOTUGAR	26 439	29 708	27 880
FNG	79 863	54 188	74 635
FGIC	283	546	283
FNE	331	397	331
G. ETAT	884 177	548 878	934 952
Garanties reçues de la clientèle	1 525 876	1 388 599	1 493 620
Garanties Hypothécaires	1 293 689	1 248 491	1 282 823
Garanties financières	232 187	140 108	210 797
T O T A L	2 861 124	2 438 755	2 879 805

6. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

6.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 243.260 mDT au 30/06/2016 contre 252.278 mDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi un taux de régression de 3,6 %. Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	2 941	2 361	6 421
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	2 146	1 654	4 590
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	14	13	57
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	762	636	1 578
- Report / Déport sur opérations de SWAPS	19	58	196
Opérations avec la clientèle :	229 593	239 237	475 687
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	48 628	44 404	95 791
- Intérêts sur crédits à la clientèle	180 965	194 833	379 896
Autres intérêts et revenus assimilés	10 726	10 680	20 389
TOTAL	243 260	252 278	502 497

6.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque ont totalisé 32.018 mDT au 30/06/2016 contre 25.492 mDT au 30/06/2015. Elles se décomposent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	18 311	14 582	32 672
Commissions sur opérations Monétique	2 027	1 675	3 650
Commissions sur opérations de change	336	372	718
Commissions sur opérations de commerce extérieur	958	955	1 974
Commissions sur location de coffre-fort	11	12	26
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	5 261	3 470	8 528
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	814	810	2 015
Commissions sur avals billets de trésorerie	193	155	311
Commissions diverses	4 107	3 461	7 108
TOTAL	32 018	25 492	57 002

6.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 24.566 mDT au 30/06/2016 contre 13.385 mDT au 30/06/2015. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	15 362	7 243	17 323
- Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	15 710	7 243	17 284
- Dividendes & revenus assimilés (+)	7	-	74
- Pertes sur titres de placement (-)	-	-	-7
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	4	-	5
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-359	-	-33
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	9 204	6 142	13 828
- Résultat sur opérations de change	6 364	4 449	10 095
- Commissions sur change manuel	2 840	1 693	3 733
TOTAL	24 566	13 385	31 151

6.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 22.477 mDT au 30/06/2016 contre 19.974 mDT au 30/06/2015, soit une augmentation de 12,5%. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Revenus des titres de participation	13 974	12 794	14 148
Revenus des obligations	7 006	5 795	12 701
Revenus des fonds gérés	1 497	1 385	2 411
TOTAL	22 477	19 974	29 260

6.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 137.607 mDT au 30/06/2016 contre 139.092 mDT au 30/06/2015, soit une diminution de 1,1%. Ils se décomposent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	23 247	28 648	58 323
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	19 539	24 852	50 128
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	434	589	823
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	5	128	201
- Report / Déport sur opérations de SWAP	3 269	3 079	7 171
Opérations avec la clientèle :	112 283	107 726	218 703
- Intérêts sur comptes à vue	3 902	3 730	8 397
- Intérêts sur comptes d'épargne	41 002	39 647	80 057
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	67 379	64 349	130 249
Emprunts	1 797	2 361	4 200
Autres intérêts et charges	280	357	622
TOTAL	137 607	139 092	281 848

6.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste présente un solde négatif de 60.510 mDT au 30/06/2016 contre un solde négatif de 113.823 mDT au 30/06/2015, soit une diminution de 46,8 %. Il s'analyse comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	<u>-64 588</u>	<u>-111 790</u>	<u>-197 479</u>
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-75 836	-89 774	-179 538
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-2 000	-7 789	-4 184
Dotations aux provisions pour comptes courants associés	-	-541	-
Dotations aux provisions additionnelles	-15 101	-32 664	-64 116
Reprises sur provisions pour créances douteuses	27 955	17 940	48 478
Reprises sur provisions additionnelles	886	1 259	2 729
Créances cédées ou passées par pertes	-495	-244	-889
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	3	23	41
Dotations aux provisions pour risques et charges	<u>4 078</u>	<u>-2 033</u>	<u>-11 144</u>
Dotations aux provisions pour risques et charges	-2 624	-2 396	-12 982
Reprises de provisions pour risques et charges	6 702	363	1 838
T O T A L	<u>-60 510</u>	<u>-113 823</u>	<u>-208 623</u>

6.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé une perte aussi bien au 30/06/2016 qu'au 30/06/2015 respectivement de 5.559 mDT et 3.875 mDT au. Il se détaille comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-3 320	-1 506	-942
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-2 729	-2 285	-5 979
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres FCP	-60	-297	-322
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-3	-	-1
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	-	-	93 817
Gains sur portefeuille d'investissement	1	-	2
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille	180	213	638

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
d'investissement			
Reprises de provisions pour fonds gérés	372	-	1 209
TOTAL	-5 559	-3 875	88 422

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 77.818 mDT au 30/06/2016 contre 72.041 mDT au 30/06/2015, soit une augmentation de 8 %. Ils se décomposent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Salaires	56 735	52 593	107 047
Charges sociales et fiscales	11 577	10 795	31 241
Autres charges du personnel	5 406	4 061	7 911
Charges sur assurance IDR & Epargne collective (*)	3 765	3 153	6 874
Variation des congés à payer	335	1 439	1 535
TOTAL	77 818	72 041	154 608

*Assurance IDR : la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite qui se monte à six salaires bruts. La cotisation relative au 1^{er} semestre de l'exercice 2016 s'élève à **1.962** mDT.

*Assurance Epargne collective : la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance Epargne collective auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour financer le complément de retraite du personnel de la BNA. La prime annuelle relative au 1^{er} semestre de l'exercice 2016 s'est élevée à **2.254** mDT dont 20% à la charge du personnel de la banque. La charge supportée par la banque au 30/06/2016 s'élève à **1.803** mDT.

6.9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est un **gain** de 53 mDT au 30/06/2016 contre aussi un **gain** de 22 mDT au 30/06/2015, ils se décomposent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 30 Juin 2015	Solde au 31 décembre 2015
Profits exceptionnels	50	20	286
Profits sur exercices antérieurs	7	12	-
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	0	-4	25
Déficit de caisse	-4	-6	-15
Pénalités et amendes fiscales	-	-	-68
TOTAL	53	22	228

6.10. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	(En mDT)
Résultat net	21 853
Réintégrations :	104 897
- Impôt sur les sociétés	1 311
- Amendes et pénalités	0
- Charge divers non déductibles	582
- Timbres de voyage	1
- Subvention amical BNA	576
- Provisions pour risques divers	2 624
- Provisions pour tires de placement	360
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	3 319
- Provisions pour dépréciation des titres sur fonds gérés	2 729
- Provisions pour dépréciation des titres FCP	60
- Provisions collectives sur créances non classées	2 000
- Provisions pour créances douteuses	90 937
- Créances abandonnées	398
Déductions :	7 044
- Reprise de provisions pour risques et charges	6 701
- Reprise de provisions additionnelles 2012 & antérieures	163
- Reprise de provisions pour dépréciation des titres	180
Résultat corrigé avant déduction des provisions	119 706
- Provisions déductibles des titres côtés (placement)	359
- Provisions déductibles des titres côtés (participation)	1 286
- Provisions déductibles des titres côtés (fonds gérés)	505
- Provisions pour créances douteuses	90 937
- Provisions collectives sur créances non classées	2 000
Résultat corrigé après déduction des provisions	24 619
- Dividendes sur titres des participations	13 980
- Dividendes et plus-values sur fonds gérés	1 395
- Plus-values sur cession titres SFBT	0
Résultat fiscal	9 244
<i>Dégrèvements fiscaux :</i>	5 497
Résultat imposable	3 747
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	1 311

7. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

7.1 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2016, un flux de trésorerie net négatif de 169.994 mDT s'expliquant comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 140.894 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;

- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 108.141 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 113.841 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 96.906 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 10.941 mDT.

7.2 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2016, un flux de trésorerie net négatif de 24 mDT provenant, d'une part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 17.184 mDT et 3.453 mDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement pour un montant cumulé de 20.612 mDT.

7.3 Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2016, un flux de trésorerie net négatif de 5.826 mDT provenant essentiellement des remboursements d'emprunts pour 3.335 mDT et de la diminution des ressources spéciales de 2.491 mDT.

7.4 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 378.644 mDT au 30/06/2016 contre un solde négatif de 792.887 mDT au 30/06/2015. Elles se décomposent comme suit à la fin du 1^{er} semestre 2016 :

	(En mDT)
Liquidités en dinars tunisiens :	190 806
- Caisse dinars	35 144
- Avoirs à la BCT en dinars	3 248
- Avoirs en CCP	239
- Mouvements IBS	5 195
- Placements en dinars	161 000
- Correspondants débiteurs en dinars	12 088
- Correspondants créditeurs en dinars	-26 108
Liquidités en devises :	36 576
- Caisse devises	9 963
- Avoirs à la BCT devises	22 206
- Correspondants débiteurs en devises	1 750
- Correspondants créditeurs en devises	-57
- Placements en devises	2 714
Emprunts en dinars	-998 050
Emprunts en devises	-183 845

Placements supérieurs à 3 mois (*)	575 869
---	----------------

LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2015	-378 644
---	-----------------

(*) Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE
LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ARRETES AU 30 JUIN 2016**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Banque Nationale Agricole-BNA-*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole -BNA- arrêtés au 30 juin 2016.

Ces états financiers intermédiaires comportent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close au 30 juin 2016 ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A cette date, ces états financiers font apparaître un total actif net de 8 597 800 mDT, des capitaux propres positifs de 658 418 mDT et, un résultat net bénéficiaire de 21 853 mDT.

1. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

Les organes de direction et d'administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de notre conclusion avec réserves

3-1. Les travaux d'examen limité ont été limités par :

- L'absence d'une base de données exhaustive et mise à jour sur les garanties hypothécaires ou autres, reçues par la BNA en couverture des risques encourus sur la clientèle.
- L'indisponibilité d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 mDT et de 5 000 mDT prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Par conséquent, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des "garanties reçues", ainsi que la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations, pourraient avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur le résultat et sur les capitaux propres de la Banque.

3-2. L'état des engagements hors bilan de la Banque arrêté au 30 juin 2016, fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 2 718 801 mDT et 2 861 124 mDT. Les engagements hors bilan sous forme des crédits agricoles, sont arrêtés d'une manière extra comptable sur la base des inventaires physiques reçus des structures concernées ; alors que le reste des engagements hors bilan est mécanisé.

Toutefois, le solde comptable des crédits notifiés non encore utilisés qui s'élève au 30 juin 2016 à 281 117 mDT a été arrêté à partir de la base de données de gestion SAEB en raison de l'écart important dégagé entre le solde comptable et le solde découlant de ladite base à la date précitée.

En outre, les engagements hors bilan sous forme de facilités de caisse ne sont pas pris en compte au niveau de l'état des engagements hors bilan de la Banque arrêté au 30 juin 2016.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de la régularité et de l'exhaustivité des soldes des engagements hors bilan donnés et/ou reçus.

3-3. La Banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires.

Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur le résultat de la période.

3-4. Les rubriques du bilan " Autres actifs" et " Autres passifs" comportent des comptes qui présentent des suspens et des opérations en instance de dénouement se rapportant principalement aux comptes liés à la compensation. Ces comptes présentent au 30 juin 2016 un solde débiteur de 30 242 mDT et un solde créditeur de 122 456 mDT.

La banque a déjà entamé des travaux de justification et d'apurement des suspens liés à la " télé compensation 24 heures ", qui ne sont pas encore achevés à la date du présent rapport.

L'impact des résultats de ces travaux sur le résultat intermédiaire et sur les capitaux propres ne peut être actuellement estimé avec précision.

3-5. Les situations Ressources/Emplois des fonds budgétaires confiés par l'État Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique permettant d'arrêter les mouvements et les soldes relatifs à chaque fonds et de déterminer ainsi les emplois financés par les ressources budgétaires pour lesquels la BNA supporte en partie les risques définitifs encourus sur les prêts (entre 25% et 50%).

Ainsi, les risques encourus sur ces emplois ne sont pas considérés lors du calcul du montant des provisions sur les engagements de la clientèle.

4. Opinion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 3-1 à 3-5, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Nationale Agricole -BNA- au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

5-1. La Banque a entamé, au cours du premier semestre de l'année 2016 les travaux de migration vers un nouveau Système d'Information Agence, qui ne sont pas encore achevés à la date de la rédaction du présent rapport.

Conséquemment, des écarts ont été dégagés entre les soldes comptables au 30 juin 2016 et les soldes de la nouvelle base de données de gestion arrêtés à cette même date.

Toutefois, les travaux de justification précités ont permis de régulariser la majeure partie des écarts dégagés.

Dès lors, l'impact de ces ajustements sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque ne peut être estimé avec précision.

5-2. Le rapprochement des engagements déclarés à la Banque Centrale de Tunisie -BCT- au 30 juin 2016 avec les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " autres actifs " et HB " engagements hors bilan " dégage un écart compensé négatif de 49 582 mDT. Cet écart concerne principalement l'escompte commercial et résulte de la déclaration à la BCT de la journée du 30 juin 2016 de cet engagement au cours du mois de juillet 2016.

Par ailleurs, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés.

5-3. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998 et de l'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999, présentent une valeur comptable de 121 088 mDT au 30 juin 2016.

La moins-value subie par la BNA et correspondant à la différence entre le solde comptable de ces créances et le montant actualisé au taux d'intérêt prévalant sur le marché des encaissements futurs au titre de ces créances conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus et le paragraphe AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, n'a pas été constatée pour l'arrêté des états financiers au 30 juin 2016. (*Se référer à la Note 4.3.6 des états financiers*)

5-4. Parmi les fonds propres de la BNA figure une dotation de l'État d'un montant de 133 000 mDT, constituée en application de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la BNA. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160 000 mDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provision dégagée par son activité à la fin de l'année 2003. A la date du présent rapport, l'équilibre financier de la BNA, dont les conditions sont définies dans les conventions établies entre l'Etat tunisien et la banque, n'est pas encore atteint.

5-5. Les engagements des entreprises publiques s'élèvent au 30 juin 2016 à 1 126 233 mDT représentant ainsi 11,90% du total des engagements de la Banque. Ces créances sont couvertes par des provisions d'un montant de 2 701 mDT et garanties de l'ordre de 871 153 mDT dont des garanties de l'Etat d'un montant de 854 434 mDT.

Par ailleurs, les risques encourus sur ces engagements s'élèvent au 30 juin 2016 à 252 379 mDT. Certains engagements de ces entreprises connaissant des difficultés financières n'ont pas été provisionnés.

5-6. Le ratio de liquidité de la Banque, calculé par le rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires suivants, s'élève au 30 juin 2016 à 47,77%, soit une insuffisance de 22,23 % par rapport au minimum de 70% requis par l'article premier de la circulaire aux établissements de crédit n°2014-14 du 10 novembre 2014.

Tunis, le 30 août 2016

Les Co-commissaires aux comptes

**C.S.L
SAMIR LABIDI**

**P/ICCA
ANIS SMAOUI**